



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Préfecture de La Réunion

Pôle régional santé publique  
et cohésion sociale

**Direction Régionale  
des Affaires Sanitaires et Sociales**

# **ENQUETE AUPRES DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES**

**AU 31 DECEMBRE 2007**

**LA REUNION**

*Au 31 décembre 2007, 19 établissements hébergent des personnes âgées à la Réunion, dont 17 maisons de retraites et 2 établissements de soins longue durée.*

*Les établissements proposent au total 1150 places, ce qui correspond à un taux d'équipement moyen de 47 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus<sup>1</sup>. Ce taux reste très inférieur au taux national, qui est de 127 pour 1000.*

*Au moment de l'enquête, 1 110 personnes résident dans les EHPA. Le taux d'occupation moyen est de 96,5 %.*

*Le recours aux EHPA est lié à l'isolement et au degré de dépendance. Environ deux tiers des résidents en EHPA sont des femmes à la Réunion. La population hébergée a en moyenne 78 ans. Plus de la moitié (54 %) des résidents sont lourdement dépendants (GIR 1 à 2), ce qui est supérieur à ce qu'on peut observer en France entière (51%).*

*Les sorties d'EHPA sont le plus souvent consécutives à un décès (77 %) mais aussi au retour au domicile privé ou d'un proche (17 %) ou encore à un changement d'établissement (3 %).*

*Les résultats régionaux ont été extraits de la base nationale grâce au logiciel SAS.*

---

<sup>1</sup> Population estimée INSEE 1<sup>er</sup> janvier 2007

# Sommaire

<b>ENQUETE AUPRES DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES.....</b>	<b>1</b>
<b>AU 31 DECEMBRE 2007 .....</b>	<b>1</b>
<b>LA REUNION.....</b>	<b>1</b>
<b>19 STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES AGEES A LA REUNION.....</b>	<b>5</b>
• UNE CAPACITE D'ACCUEIL EN AUGMENTATION MAIS UN TAUX D'EQUIPEMENT EN BAISSSE .....	6
• TAUX D'OCCUPATION MOYEN .....	7
• 4 ETABLISSEMENTS SUR 19 ONT MOINS DE 10 ANS D'ANCIENNETE .....	8
• L'AIDE SOCIALE (APL APA).....	8
• L'OFFRE MEDICALISEE .....	9
<b>PROFIL DES PERSONNES AGEES HEBERGEES.....</b>	<b>10</b>
• PRES DES DEUX TIERS DES RESIDANTS EN EHPA SONT DES FEMMES.....	10
• AGE MOYEN, DIFFERENCES SELON LE SEXE ET SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT.....	11
• 1,2 % DES REUNIONNAIS DE 60 ANS ET PLUS HEBERGES EN EHPA .....	11
• UNE ENTREE EN INSTITUTION PLUS TARDIVE QU'AUTREFOIS .....	12
• 2 PERSONNES AGEES SUR 3 (65 %) VIVAIENT A LEUR DOMICILE OU CHEZ UN PROCHE AVANT LEUR HEBERGEMENT EN EHPA.....	13
• UNE PLUS GRANDE PROPORTION DE PERSONNES SANS CONJOINT POUR LES FEMMES ET POUR LES RESIDENTS EN MAISON DE RETRAITE.....	13
• PLUS DE LA MOITIE DES RESIDENTS EN EHPA PLACE SOUS PROTECTION JURIDIQUE .....	14
• DES RESIDENTS PLUS DEPENDANTS EN UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE.....	14
• LES INCAPACITES DE LA CLIENTELE EHPA .....	16
<b>ENCADREMENT .....</b>	<b>18</b>
• L'EFFECTIF TOTAL DU PERSONNEL EN EXERCICE DANS L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS ENQUETES EST DE 827 AU 31 DECEMBRE 2007 .....	18
• TAUX D'ENCADREMENT GLOBAL .....	18
• LES FONCTIONS PRINCIPALES .....	19
• UN PERSONNEL FEMININ .....	20
<b>LES SORTIES .....</b>	<b>21</b>
• 287 PERSONNES ONT QUITTE UN ETABLISSEMENT POUR PERSONNES AGEES EN 2007 .....	21
• 2 SORTIES SUR 3 CONSECUTIVES A UN DECES .....	21
• 37 % DE LA CLIENTELE HEBERGEE A ETE PRISE EN CHARGE MOINS D'UN AN .....	22
<b>SYNTHESE.....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>25</b>

### *L'enquête EHPA 2007 à la Réunion*

L'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) concerne tous les établissements médico-sociaux ou de santé qui reçoivent des personnes âgées pour un accueil permanent, temporaire, de jour ou de nuit.

Ces établissements relèvent soit du secteur social (maisons de retraite, logements-foyers, établissements d'hébergement temporaire et établissements expérimentaux pour personnes âgées), soit du secteur sanitaire (établissements de soins de longue durée, établissements ayant une autorisation de discipline sanitaire « soins de longue durée », sections « maisons de retraite » des hôpitaux).

EHPA2007 est une enquête exhaustive, par voie postale, réalisée par la Drees (gérée au niveau régional par les Drass), auprès des gestionnaires d'établissements. Le lancement de l'enquête est effectué à partir du répertoire national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS). L'enquête EHPA 2007 donne la situation des établissements au 31 décembre 2007. Elle a pour objectif d'une part d'étudier la structure, l'activité et le personnel de l'ensemble des établissements pour personnes âgées, d'autre part de connaître les caractéristiques de la clientèle accueillie ou suivie.

Elle fournit :

- un état des établissements : activité, des informations sur l'aménagement des bâtiments.
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services : sexe, âge, statut, fonction...
- une description de la clientèle hébergée : sexe, âge, degré de dépendance, incapacités...
- une description des personnes sorties définitivement de ces établissements au cours de l'année 2007.

Concernant l'enquête EHPA 2007, les volets sur l'établissement, l'activité, le personnel, la clientèle hébergée et sortie au cours de l'année 2007 et l'aménagement des bâtiments sont exhaustifs, c'est-à-dire, concernent tous les établissements du champ.

### *Pour en savoir plus*

#### *Exploitations de l'enquête EHPA 2007 publiées en Juin 2009 :*

-« L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 », Etudes et Résultats n°688-Mai 2009, DREES

-« Les établissements pour personnes âgées en Bourgogne », DRASS de Bourgogne, David Brion, Juin 2009



- **Une capacité d'accueil en augmentation mais un taux d'équipement en baisse**

Au 31 décembre 2007, les établissements offrent au total 1 150 lits d'hébergement<sup>2</sup> aux personnes âgées (contre 1 073 places en 2003). L'augmentation de la capacité d'accueil des établissements a donc été de 7,1 % en 5 ans. Or, dans le même temps la population réunionnaise de plus de 75 ans a crû de 18 %, ce qui induit une baisse du taux d'équipement : Celui ci s'établit en moyenne à 47 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, il était de 51 pour 1000 en 2003

Le taux d'équipement moyen est donc en baisse à La Réunion comme sur le plan national, du fait de l'augmentation plus rapide de la population âgée (+ 14 % en France entière entre 2003 et 2007) que du nombre de places offertes en institutions. Néanmoins, ceci est contrebalancé par un âge d'entrée en institution qui augmente (cf. Profil des personnes âgées hébergées p.9).

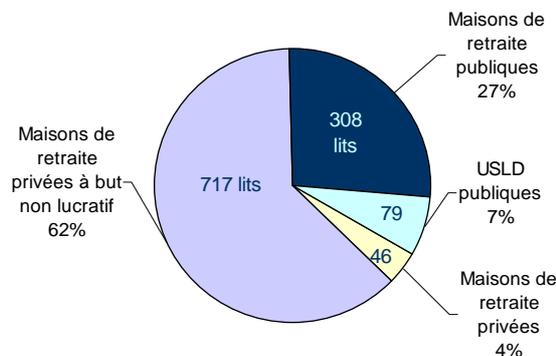
Le taux d'équipement est 2.7 fois moindre à La Réunion qu'en France entière, où il est de 127 %.

#### Taux d'équipement

	2003	2007
Réunion	51	47
Métropole	140	127

Au 31/12/2007, ce sont les maisons de retraites privées non lucratives qui rassemblent la majorité des hébergés en EHPA (62 % soit 717 lits).

#### Capacité d'accueil par catégorie d'établissement et statut.

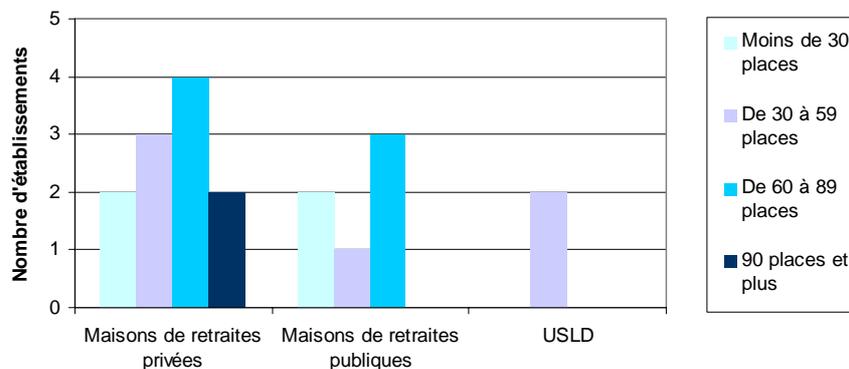


Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

<sup>2</sup> Hors structures locatives, non enquêtées.

Les maisons de retraites privées sont les établissements qui offrent les plus grandes capacités (69,4 places en moyenne contre 51,3 pour les maisons de retraites publiques et 39,5 pour les USLD). Plus de la moitié d'entre elles ont une capacité installée supérieure à 60 (4 maisons de retraites proposent entre 60 et 89 places et 2 en proposent plus de 90). Les maisons de retraites publiques n'ont pas d'établissement dont la capacité installée dépasse les 80 places et les deux USLD ont une capacité d'accueil comprise entre 30 et 59 places.

### Répartition de la capacité d'accueil des EHPA selon le type d'établissement au 31/12/2007



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

- **Taux d'occupation moyen**

Au moment de l'enquête, 1 110 personnes résidaient dans les EHPA. Le taux d'occupation moyen<sup>3</sup> était de 96,5 %, comme en France entière (97 %). Ce taux est en hausse de 1,5 point par rapport à 2003 (95 %).

Notons que deux établissements sont en surcapacité, et hébergent des effectifs supérieurs à leurs capacités d'accueil.

L'accueil de jour ne concerne que 2 établissements, qui offrent 24 places disponibles pour 15 personnes présentes au 31/12/2007.

<sup>3</sup> Rapport entre le nombre de journées lits réalisées et nombre de journées lits exploitables

- **4 établissements sur 19 ont moins de 10 ans d'ancienneté**

La moitié des établissements pour personnes âgées sont ouverts depuis plus de 20 ans même si la majorité d'entre eux a été rénové<sup>4</sup> depuis.

Date de construction et derniers travaux par établissement

	Année de construction du premier bâtiment	Année de la dernière rénovation lourde ou extension
<b>Maisons de retraite privée à but lucratif</b>		
EHPAD LE MOUTARDIER (ST BENOIT)	1993	Jamais
<b>Maison de retraite privée à but non lucratif</b>		
EHPAD RESIDENCE LES ALIZES	1998	Jamais
EHPAD LES LATANIERS (POSSESSION)	1988	1992
MAISON RETRAITE NOTRE DAME DE LA PAIX	1993	2003
MAISON DE RETRAITE LES PETALES (EHPAD)	1985	2007
EHPAD SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE	1918	1984
FOYER DE LA CLEMENCE	1942	1979
FOYER DU SACRE COEUR	1976	2007
EHPAD ASTERIA	2006	Jamais
EHPAD CLOVIS HOARAU	1993	Jamais
FOYER-HOSPICE ALBERT BARBOT	1950	Jamais
<b>Maisons de retraite publiques</b>		
EHPAD LES HIBISCUS (EPSMR)	1960	2007
EHPAD VILLAGE 3 <sup>ème</sup> AGE ST ANDRE	1978	2006
MAISON DE RETRAITE BETHANIE	1977	Jamais
MAISON DE RETRAITE	1999	Jamais
MAISON DE RETRAITE GABRIEL MARTIN	1991	Jamais
MAISON DE RETRAITE	1992	Jamais
<b>Unités de soins longue durée publiques</b>		
SOINS LONGUE DUREE	1960	1989
SOINS DE LONGUE DUREE	2000	2005

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

- **L'aide sociale (APL APA)**

A la Réunion, au 31 décembre 2007, 16 établissements sur 19 sont habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en matière de logement. Seules 3 maisons de retraites privées à but non lucratif n'ont pas d'habilitation totale et une maison de retraite a une habilitation partielle (à plus de 50 %).

Il est difficile de connaître le nombre de résidents bénéficiant de l'aide sociale en matière d'hébergement car cette information n'a pas été bien déclarée par les établissements.

7 établissements déclarent avoir une habilitation totale.

Si l'on considère que les résidents au 31/12/2007 de ces établissements sont tous bénéficiaires de l'aide sociale, alors 88 % de la population hébergée en EHPA à la Réunion serait couverte.

<sup>4</sup> On entend par rénovation les travaux de modernisation ou d'extension de l'établissement dont les travaux de confort des résidents.

Un peu plus de la moitié des établissements réunionnais (11 sur 19) a passé une convention relative à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) avec le ministère de l'Équipement pour que les personnes hébergées bénéficient de l'aide au logement. Il n'y a pas de différence significative entre les types d'établissements.

7 établissements ont déclaré être sous dotation globale pour l'APA.

- **L'offre médicalisée**

Depuis 1999, la médicalisation des places d'hébergement s'organise autour de la convention tripartite liant l'établissement, l'État et le Conseil général. Au moment de l'enquête, les deux tiers des établissements (12) à la Réunion ont signé cette convention et sont donc des établissements pour personnes âgées dépendantes. La totalité de leurs places sont médicalisées.

En France entière, on compte près de 6 900 établissements ayant signé une convention tripartite et devenus EHPAD : cela concerne 88 % des maisons de retraites, 74 % des USLD et 16 % des logements foyers.

Sur 19 établissements réunionnais, 4 sont rattachés à une structure sanitaire disposant d'une équipe mobile ou une unité de soins palliatifs et 4 ont passé une convention avec une telle structure. 11 établissements ne sont ni rattachés ni conventionnés par une telle structure.

Un de ces établissements a opté pour le recours aux services d'un SSIAD.

7 établissements ont passé une convention au titre de la continuité de soins (dont les 4 ayant également une convention de soins palliatifs, 1 USLD et 2 maisons de retraites).

Dans l'ensemble du département, 163 places installées sont occupées par des personnes atteintes de détérioration intellectuelle, soit une sur sept. Ce pourcentage n'a pas changé depuis 2003 (148 places occupées par ces personnes).

Quatre établissements sur dix-neuf (uniquement des maisons de retraites) prévoient dans leur règlement intérieur la possibilité de pouvoir refuser l'admission d'une personne âgée dépendante et 6 établissements (dont 5 maisons de retraites et l'hospice) de refuser l'admission de personnes âgées nécessitant une charge de soins importante.

La majorité des établissements (14) dispose d'une pharmacie à usage intérieur.

## PROFIL DES PERSONNES AGEES HEBERGEES

- **Près des deux tiers des résidents en EHPA sont des femmes**

Au 31 décembre 2007, 1 110 personnes étaient hébergées en EHPA à La Réunion, dont 714 femmes, soit 64 %. La proportion de femmes est nettement plus importante dans une région comme la Bourgogne<sup>5</sup> (74 %).

Cette proportion varie fortement en fonction de l'âge, la plus grande longévité des femmes étant le principal facteur explicatif, mais aussi la moindre aptitude des hommes à vivre seuls aux âges plus jeunes. La surmortalité des hommes à La Réunion explique qu'à partir de 80 ans la proportion de femmes devient plus importante qu'en Bourgogne.

On note cependant un pourcentage d'hommes plus important en USLD : 45 % d'homme contre 36 % en maison de retraite.

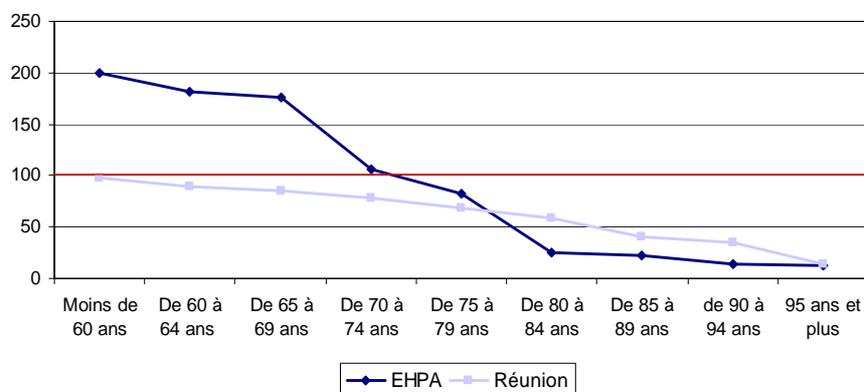
### Proportion de femmes parmi les résidents en EHPA

	Réunion	Bourgogne
<60 ans	33 %	43 %
60-64 ans	36 %	42 %
65-69 ans	36 %	46 %
70-74 ans	48 %	54 %
75-79 ans	55 %	65 %
80-84 ans	80 %	74 %
85-89 ans	82 %	79 %
90-94 ans	88 %	83 %
95 ans et +	89 %	87 %
<b>Total</b>	<b>64 %</b>	<b>74 %</b>

Source : EHPA 2007, Drass Réunion, Drass Bourgogne, Services Statistiques et Etudes

Le rapport de masculinité selon l'âge précise la supériorité numérique des femmes aux âges les plus élevés. Avant la classe d'âge 75-79 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes à résider dans un EHPA, alors qu'à partir de 55 ans, le rapport de masculinité est déjà inférieur à 100 hommes pour 100 femmes dans la population réunionnaise générale.

### Rapport de masculinité selon l'âge dans les EHPA et dans la population générale à la réunion



Sources : EHPA 2007, Drass Réunion, Services Statistiques et Etudes, INSEE - Estimation de population

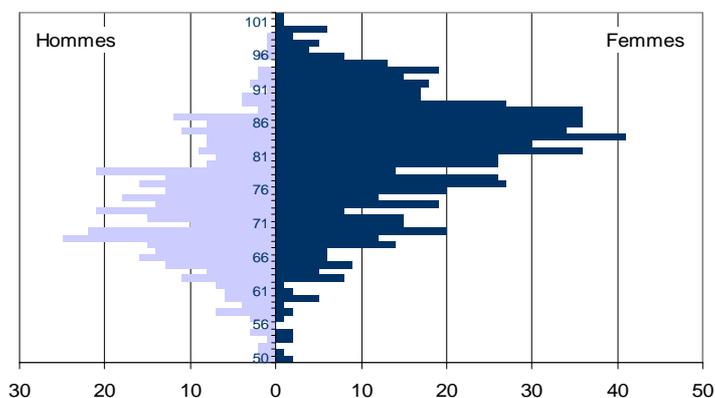
- **Age moyen, différences selon le sexe et selon le type d'établissement**

<sup>5</sup> Les établissements pour personnes âgées en Bourgogne, David Brion, Drass de Bourgogne, Juin 2009

En EHPA, les femmes ont en moyenne 81,2 ans et les hommes 72,8 ans, soit 8 ans et demi de moins.

Chez les hommes, l'âge modal (celui où l'effectif est le plus important) se situe autour de 70 ans tandis que chez les femmes il est proche de 85 ans.

### Pyramide des âges de la population hébergée dans les EHPA en 2007



Sources : EHPA 2007, Drass Réunion, Services Statistiques et Etudes

L'âge moyen des résidents est plus faible en USLD (67 ans contre 79 ans en maison de retraite) du fait de la très faible proportion de personnes de 80 ans et plus (28 % contre la moitié des résidents en maison de retraite).

Globalement, l'âge moyen est de 78.1 ans en EHPA à La Réunion, ce qui est nettement plus jeune que ce qu'on observe dans une région française comme la Bourgogne, qui affiche un âge moyen de 84 ans. La différence est surtout sensible pour les hommes, pour lesquels l'âge modal est de 70 ans à La Réunion, versus 87 ans en Bourgogne.

- **1,2 % des Réunionnais de 60 ans et plus hébergés en EHPA**

1% des hommes et 1,4 % des femmes de 60 ans et plus sont hébergés en EHPA en 2007 : ces pourcentages restent faibles et bien inférieurs aux taux nationaux. Ainsi en Bourgogne, ce sont près de 6 % des personnes âgées de plus de 60 ans qui bénéficient d'un EHPA, 7,5 % des femmes et 3,4 % des hommes.

La proportion croît avec l'âge, surtout pour les femmes dont plus de 8 % sont concernées après 90 ans, mais on est loin des 40 % de femmes bourguignonnes hébergées à 90-94 ans et 66 % après 95 ans.

Les hommes sont plus souvent hébergés que les femmes avant 80 ans, puis la situation s'inverse.

### Part de la population hébergée en EHPA par sexe et âge en 2007 et 2003

	Hommes		Femmes		Ensemble		Ensemble 2003	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif*	%
60-64 ans	38	0,29	21	0,14	59	0,21	76	0,33
65-69 ans	83	0,8	47	0,39	130	0,58	147	0,77
70-74 ans	82	1,12	77	0,81	159	0,94	154	1,11
75-79 ans	81	1,63	99	1,45	180	1,52	161	1,56
80-84 ans	40	1,56	159	3,32	199	2,8	218	3,45
85-89 ans	37	3,06	169	6,55	206	5,2	147	4,99
90 ans et +	17	2,97	126	8,18	143	6,3	158	7,64
<b>Total</b>	<b>378</b>	<b>1,0</b>	<b>698</b>	<b>1,4</b>	<b>1076</b>	<b>1,2</b>	<b>1160</b>	<b>1,4</b>

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007, Enquête EHPA 2003

\*Effectifs pondérés

En 2003, la part de la population réunionnaise hébergée en EHPA était plus importante pour chaque tranche d'âge, sauf pour les personnes âgées de 85 à 89 ans. Ceci traduit une entrée en institution plus tardive.

- **Une entrée en institution plus tardive qu'autrefois**

L'âge moyen d'entrée en EHPA est de 75,2 ans au 31/12/2007 : 68 ans pour les hommes et 75,7 ans pour les femmes ; les femmes entrent donc en institution en moyenne 7 ans plus tard que les hommes.

En 2003, l'entrée était plus précoce : elle s'opérait en moyenne à 72,4 ans soit 68,4 ans pour les hommes et 74,9 ans pour les femmes.

Au niveau national, l'âge moyen d'entrée en EHPA atteint 80 ans en 2007, et il a peu évolué depuis 2003 (seulement 6 mois de plus), alors qu'à La Réunion l'âge moyen a augmenté de 5 ans et demi. On peut y voir un effet de la politique du Département, qui privilégie le maintien à domicile des personnes âgées par des services tels que le portage des repas, l'aide à domicile, le développement des familles d'accueil, mais aussi un effet de l'allongement continu de l'espérance de vie sans incapacité

Ainsi, l'âge moyen à la dépendance recule. L'âge moyen pour un GIR 1 en 2003 était de 77 ans contre 78 ans en 2007. L'âge moyen des GIR 2 ou 3 augmente également d'1 an pendant cette période.

Les résidents en maisons de retraite entrent en institution en moyenne 10 ans plus tard que les résidents en USLD (respectivement à 73,6 ans contre 63,7 ans).

Ils y restent cependant plus longtemps puisque la durée de présence à la date de l'enquête est plus importante en maison de retraite (de 5,4 ans en moyenne en maison de retraite et de 3,2 ans en USLD).

- **2 personnes âgées sur 3 (65 %) vivaient à leur domicile ou chez un proche avant leur hébergement en EHPA.**

Répartition de la clientèle hébergée présente au 31/12/2007 selon le type d'hébergement antérieur et le sexe

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Domicile privé ou d'un	218	54,0%	501	71,2%	719	64,9%
Accueil familial agréé	17	4,2%	26	3,7%	43	3,9%
Logement foyer	5	1,2%	4	0,6%	9	0,8%
Maison de retraite	11	2,7%	15	2,1%	26	2,3%
Unité de soins de longue	1	0,2%	1	0,1%	2	0,2%
Service de soins de suite et de réadaptation d'un établissement de santé	42	10,4%	43	6,1%	85	7,7%
Unité de court séjour	14	3,5%	20	2,8%	34	3,1%
Etablissement psychiatrique ou service psychiatrique d'un établissement de santé	52	12,9%	38	5,4%	90	8,1%
Etablissement pour adultes handicapés	39	9,7%	48	6,8%	87	7,9%
Autre	5	1,2%	8	1,1%	13	1,2%
<b>Total</b>	<b>404</b>	<b>100%</b>	<b>704</b>	<b>100%</b>	<b>1108</b>	<b>100%</b>
<b>Ne sait pas</b>	<b>6</b>		<b>10</b>		<b>16</b>	

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

Cette donnée est connue pour 98,6 % des réponses.

Il existe une différence significative entre les hommes et les femmes puisque 71 % des femmes proviennent du domicile privé contre 54 % des hommes. Ces derniers viennent pour 13 % d'entre eux d'un établissement psychiatrique ou d'un service psychiatrique d'un établissement de santé, pour 10 % d'un service de soins de suite et de réadaptation d'un établissement de santé (ex : moyen séjour) et pour 9,5 % d'un établissement pour adulte handicapé.

On note l'importance de la provenance psychiatrique pour les hommes de La Réunion, en Bourgogne cette provenance ne concerne que 4 % des entrées.

Le type d'hébergement antérieur varie selon que le résident est hébergé en maison de retraite ou USLD. Ainsi, 66 % des résidents en maisons de retraite arrivent de leur domicile contre 40 % des résidents en USLD. Ces derniers proviennent à 22 % d'un service de soins de suite et de réadaptation d'un établissement de santé (6 % pour les maisons de retraite).

- **Une plus grande proportion de personnes sans conjoint pour les femmes et pour les résidents en maison de retraite**

89 % des personnes hébergées au 31 décembre 2007 sont veuves ou célibataires. Les femmes ayant une espérance de vie plus longue que les hommes, elles sont 92 % à ne pas avoir de conjoint contre 84 % pour les hommes.

Les personnes qui entrent en USLD sont plus jeunes et plus dépendantes. Si 44 % d'entre elles ont toujours un conjoint, ce dernier n'est pas forcément capable de s'occuper d'elles. Les personnes âgées en maisons de retraites y entrent plus parce qu'elles sont seules.

Répartition des personnes âgées hébergées selon la situation familiale

	Personne sans conjoint	Personne dont le conjoint vit également dans l'établissement	Personne dont le conjoint ne vit pas dans l'établissement	Total	Non réponses
Homme	345 <b>84,4%</b>	8 <b>2,0%</b>	56 <b>13,7%</b>	409 <b>100%</b>	0
Femmes	658 <b>92,3%</b>	7 <b>1,0%</b>	48 <b>6,7%</b>	713 <b>100%</b>	1
Maison de retraite	961 <b>92,0%</b>	14 <b>1,3%</b>	70 <b>6,7%</b>	1045 <b>100%</b>	1
USLD	42 <b>54,5%</b>	1 <b>1,3%</b>	34 <b>44,2%</b>	77 <b>100%</b>	0

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

- **Plus de la moitié des résidents en EHPA placé sous protection juridique**

Un peu plus de la moitié des personnes âgées en EHPA est sous protection juridique, c'est-à-dire sauvegarde de justice, curatelle, tutelle etc... C'est une part importante, donc : pour comparaison, en Bourgogne cette protection ne concerne que 24 % des résidents

Cette protection est particulièrement importante pour les hommes (60 % contre 48 % des femmes). Pour 27 % des hommes, la protection juridique est assurée par une association, pour 18,5 % des femmes, elle est assurée par la famille.

Les résidents en USLD sont très peu nombreux à ne pas être sous protection juridique (moins de 3 %), pour 42 % d'entre eux, c'est le préposé d'un établissement qui l'assure.

#### Répartition des personnes âgées hébergées selon le type de protection juridique

	Aucune protection juridique	Mesure assurée par la famille	Mesure assurée par le préposé d'un établissement	Mesure assurée par une association	Autre (Tuteur privé, CCAS...)	Ne sait pas	Total
Hommes	166 <b>40,5%</b>	53 <b>12,9%</b>	71 <b>17,3%</b>	112 <b>27,3%</b>	8 <b>2,0%</b>	0 <b>0,0%</b>	410 <b>100,0%</b>
Femmes	370 <b>51,8%</b>	132 <b>18,5%</b>	78 <b>10,9%</b>	126 <b>17,6%</b>	6 <b>0,8%</b>	2 <b>0,3%</b>	714 <b>100,0%</b>
Maison de retraite	534 <b>51,0%</b>	156 <b>14,9%</b>	117 <b>11,2%</b>	226 <b>21,6%</b>	14 <b>1,3%</b>	0 <b>0,0%</b>	1047 <b>100,0%</b>
USLD	2 <b>2,6%</b>	29 <b>37,7%</b>	32 <b>41,6%</b>	12 <b>15,6%</b>	0 <b>0,0%</b>	2 <b>2,6%</b>	77 <b>100,0%</b>

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

- **Des résidents plus dépendants en unité de soins de longue durée**

Si l'on prend en compte les personnes présentes en accueil de jour, 1 124 personnes sont placées en EHPA au 31 décembre 2007.

Le degré de dépendance des résidents est très variable selon leur âge et selon le type d'établissement.

De manière générale, dans les EHPA à la Réunion, près de 6 personnes hébergées sur 10 sont très dépendantes (GIR 1 ou 2), 3 sont dépendantes (GIR 3 ou 4) et environ 1 personne sur 10 est peu ou pas dépendante (GIR 5 ou 6).

La situation de dépendance est plus élevée que dans d'autres régions : en Bourgogne par exemple, seuls 4 résidents sur 10 sont en GIR 1 ou 2, 5 sur 10 en France entière.

Elle est également plus élevée qu'en 2003 où la moitié (50 %) des personnes âgées étaient en GIR 1 ou 2, versus 60% en 2007.

Ce sont plus fréquemment les femmes qui sont plus dépendantes en 2007 qu'en 2003. La part des femmes GIR 1 augmente de 6 points depuis 2003, celle des hommes GIR 1 recule de 4,6 points.

En métropole aussi on constate une aggravation de la dépendance des personnes âgées prises en charge : 51 % des résidents sont GIR 1 ou 2 en 2007, contre 47 % en 2003 ; en Bourgogne : 40.6% versus 36.9%.

Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus selon le Groupe Iso-Ressources (GIR) au 31/12/2007 et au 31/12/2003

	Réunion 2003		Réunion 2007		Bourgogne 2007	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
GIR 1	22,5 %	18,3 %	17,9 %	24,6 %	10,4 %	15,7 %
GIR 2	34,7 %	27,7 %	36,3 %	32,8 %	24,4 %	26,8 %
GIR 3	14,7 %	14,0 %	15,7 %	13,6 %	17,5 %	13,1 %
GIR 4	28,1 %	40,0 %	15,5 %	14,7 %	21,8 %	20,5 %
GIR 5			7,2 %	6,8 %	11 %	10,4 %
GIR 6			7,5 %	7,6 %	14,9 %	13,5 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Non Réponse	Répartition après pondération		3	52		

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

Il est remarquable de voir que, par rapport à la France entière, la population prise en charge par exemple en USLD est plus dépendante à La Réunion (92 % versus 82 % en GIR 1 ou 2), ce qui n'est pas le cas des maisons de retraites.

Degré de dépendance des personnes hébergées en EHPA :

Réunion

	Part des résidents en EHPA :			
	Très dépendants	Dépendants	Peu dépendants	Total
Maisons de retraite	54%	30%	15%	100%
USLD	92 %	8 %	0 %	100%
<b>Total</b>	<b>57 %</b>	<b>29 %</b>	<b>14 %</b>	<b>100%</b>

Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

Métropole

	Part des résidents en EHPA :			
	Très dépendants	Dépendants	Peu dépendants	Total
USLD	82%	17%	2%	100%
<b>Total</b>	<b>51%</b>	<b>33%</b>	<b>16%</b>	<b>100%</b>

Source Enquête EHPA 2007, DREES <sup>6</sup>

Les USLD regroupent logiquement plus de personnes très dépendantes, ces établissements ayant pour vocation de prendre en charge des personnes qui associent dépendance et critères d'hospitalo-requérance.

<sup>6</sup> Etudes et résultats n°688, Mai 2009, DREES

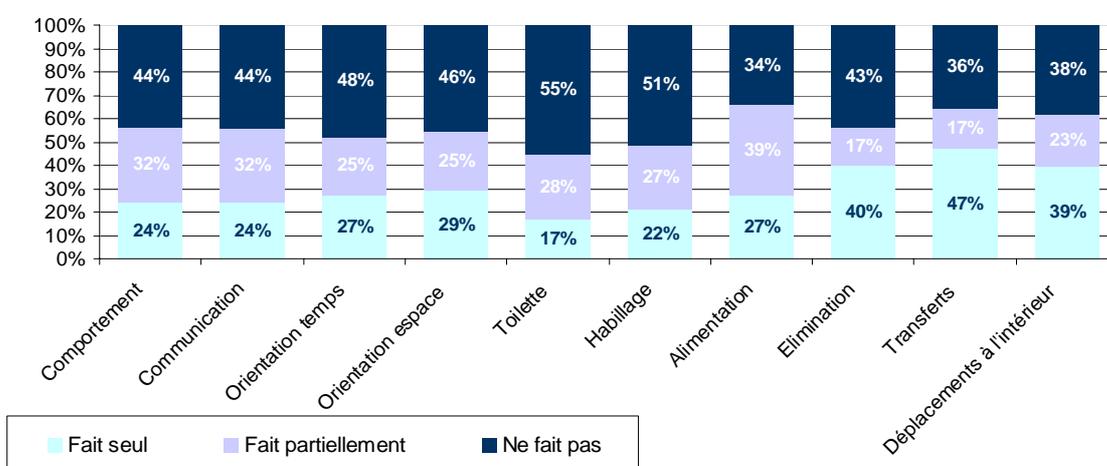
- **Les incapacités de la clientèle EHPA**

Les incapacités sont surtout sensibles dans la toilette et l’habillage quotidiens : 57 % des résidents sont dans l’incapacité de se laver seul et 27 % y parviennent avec difficultés. L’habillage est un problème insurmontable pour 53 % des résidents et difficile pour 26 % d’entre eux.

Par contre, c’est pour assurer les transferts, se lever, se coucher, s’asseoir et passer de l’une de ces trois position à une autre, que les résidents ont le moins de difficultés.

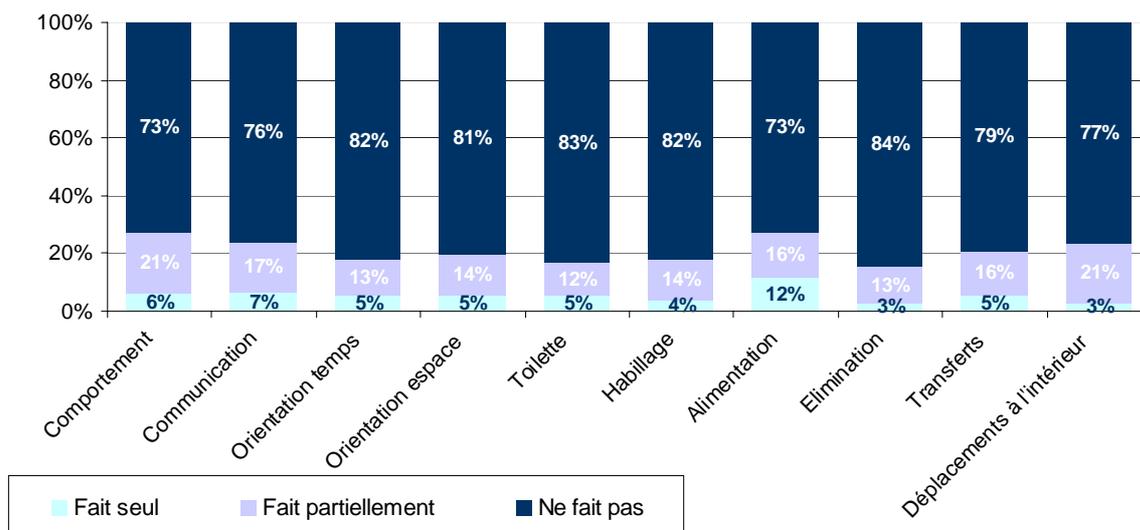
Par rapport aux résidents en maisons de retraites, rares sont les personnes en USLD capables de réaliser seuls, spontanément, totalement, et correctement les actes de la vie quotidienne.

### Incapacités des résidents en maisons de retraites



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

### Incapacité des résidents en USLD

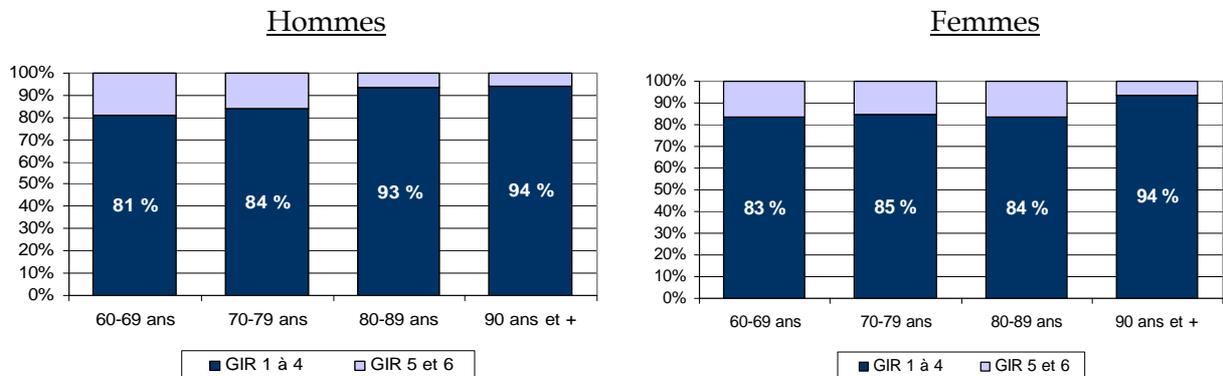


Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

Le modèle AGGIR classe les personnes âgées en 6 Groupes Iso Ressources (GIR 6 étant la catégorie regroupant les personnes les plus autonomes et GIR 1 les plus dépendantes, Cf annexe).

Le degré de dépendance est corrélé à l'âge de la personne avec une différence entre les sexes. Si le pourcentage d'hommes dépendants augmente de manière continue de 60 à 90 ans, celui des femmes reste stable en marquant un saut important autour de 90 ans.

### Répartition du degré de dépendance par âge et par sexe au 31/12/2007



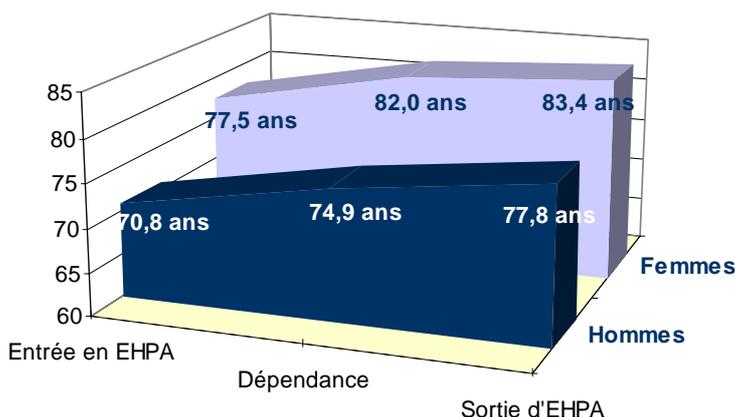
Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

Bien que le degré de dépendance soit lié à l'âge de la personne et que les femmes en EHPA soient en moyenne plus âgées, ces dernières ne sont pas moins autonomes que les hommes (86 % des hommes et des femmes ont un GIR compris entre 1 et 4).

Ainsi l'âge moyen des femmes dépendantes (GIR 1 à 4) est de 82 ans et celui des hommes de 75 ans.

Il y a bien un décalage entre les hommes et les femmes en fin de vie. Les femmes entrent plus tard en EHPA (à 77,5 ans en moyenne contre 70,8 ans pour les hommes), elles sont dépendantes plus tard et décèdent à un âge plus avancé.

### Âge moyen des hommes et des femmes de 60 ans et plus lors de ...



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

## ENCADREMENT

Tous les EHPA ont au moins une personne qui assure une veille de jour comme de nuit. La majorité des établissements font appel à une société de sous-traitance ou d'intérim pour les activités de blanchisserie, alors que le ménage et la cuisine sont assurés majoritairement par les établissements eux-mêmes, sans différence significative entre les petits et les grands établissements. Notons que la restauration est un service obligatoire pour tous les EHPA à la Réunion.

Proportion des établissements faisant appel à une société de sous-traitance ou d'intérim pour ...				
Le ménage	La blanchisserie	La cuisine	Au moins une de ces activités	Aucune de ces activités
42,1 %	57,9 %	31,6 %	78,9 %	21,1 %

Une majorité d'établissements (16 sur 19) encadre des stagiaires. En décembre 2007, on comptait en moyenne 29 stagiaires dans les EHPA.

87 personnes bénévoles interviennent dans 12 établissements de La Réunion à temps très partiel.

- **L'effectif total du personnel en exercice dans l'ensemble des établissements enquêtés est de 827 au 31 décembre 2007**

Ce dénombrement ne comptabilise pas les personnels des sociétés de sous-traitance, d'intérim, ni les bénévoles, ni les stagiaires (sauf les stagiaires fonctionnaires).

Sur les 827 personnes employées dans l'ensemble des EHPA, on comptabilise 747 équivalents temps plein (ETP) au 31 décembre 2007.

Cet effectif était de 613 (ou 511 ETP) au 31 décembre 2003, soit une augmentation de 35 % (ou de 46 % si l'on prend en compte le personnel en ETP). Ce qui est plus rapide que l'augmentation du nombre d'établissements ainsi que celle du nombre de personnes hébergées (respectivement + 19 % et + 7 %). L'augmentation a été moindre en France entière (+15 %)

- **Taux d'encadrement global**

Les établissements hébergeant des personnes âgées à la Réunion disposent en moyenne d'un effectif de 65 personnes ETP pour 100 places. Il était de 49 en 2003. Ce taux d'encadrement global est nettement plus élevé qu'en France entière, où il est de 50 pour l'ensemble des EHPA (44 en 2003).

Cette différence est liée à la répartition des types d'établissements. Les USLD sont souvent rattachés à un établissement hospitalier, ils ne mentionnent donc pas toujours une grande partie du personnel de direction dans le questionnaire. La Réunion ne compte que deux USLD, elle est donc moins pénalisée que la France entière. Sans prendre en compte le personnel de direction, les taux d'encadrements sont proches (voir paragraphe suivant).

Plus d'un emploi sur deux (54 %) est au contact direct avec les résidents.

Si l'on exclut le personnel de direction, d'administration et des services généraux afin de mieux prendre en compte le personnel en contact avec les personnes âgées, le taux d'encadrement moyen départemental est alors de 36 personnels en ETP pour 100 places (33 en 2003). Il est de 39 ETP pour 100 places en France entière.

Les taux d'encadrement sont très différents selon la catégorie de l'établissement. Ainsi, Les établissements de soins Longue durée ont 92 personnes ETP à disposition pour 100 places disponibles (78 en France). Les maisons de retraites, qui accueillent des dépendances moins lourdes, ont un taux d'encadrement de 63 ETP pour 100 places.

Si l'on prend en compte uniquement le personnel en contact avec les personnes âgées (en excluant le personnel de direction, les services généraux et agents de services), l'écart entre le taux d'encadrement des USLD et des maisons de retraite est d'autant plus important (85 % contre 32 %).

- **Les fonctions principales**

Ce sont les personnels paramédical ou soignant qui sont les plus nombreux en effectif (352 personnes). Ils représentent 43 % du personnel (41 % en France)

Le taux d'encadrement est de 29 ETP pour 100 places.

Viennent ensuite les agents de service hospitalier (public) ou agents de service (privé). Avec 234 personnes, ils représentent 28 % du personnel (28 % également en France)

Le taux d'encadrement est de 17 personnes pour 100 places.

Enfin, le personnel des services généraux représente 12 % du personnel (15 % en France)

Il compte 101 personnes et le taux d'encadrement est d'environ 8 personnes pour 100 places.

#### Personnel selon la fonction principale exercée au 31 /12/2007

	Effectif	ETP	% ETP	Taux d'encadrement* en 2007
Personnel de Direction	44	38,78	5,2 %	3,37 %
Personnel des services généraux	101	94,3	12,7 %	8,20 %
Personnel d'encadrement	12	11,2	1,5 %	0,97 %
Personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation	69	66,12	8,9 %	5,75 %
Personnel médical	12	6,35	0,8 %	0,55 %
Psychologues, personnel paramédical ou soignant	352	331,33	44,5 %	28,81 %
Agents de service hospitalier (public) ou agents de service (privé)	234	196,31	26,4 %	17,07 %
<b>Total</b>	<b>824*</b>	<b>744,39</b>	<b>100 %</b>	<b>64,73 %</b>

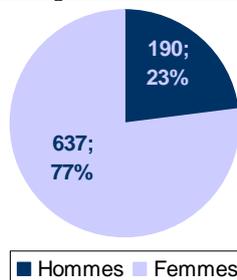
Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

\* 2 fréquences manquantes

- **Un personnel féminin**

Les femmes constituent 76 % du personnel (en ETP) mais moins qu'en France entière (88 %). Huit hommes sur dix travaillent à temps plein contre 65 % des femmes.

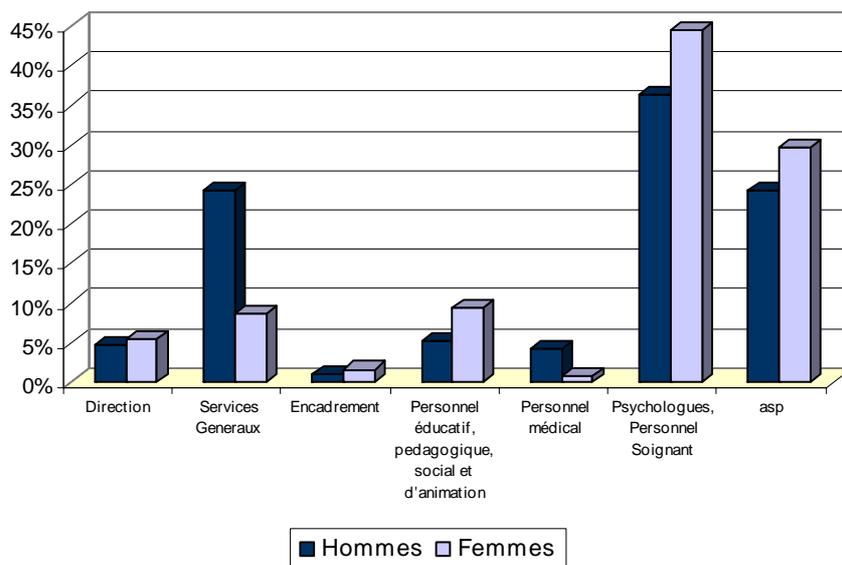
Répartition par sexe du personnel en fonction au 31-12-2007



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

Les fonctions les plus féminisées sont les psychologues et personnel paramédical ou soignant (47 % des femmes contre 37 % des hommes) mais également les fonctions éducatives, pédagogiques sociales et d'animation (10 % des femmes contre 5 % des hommes). En revanche, les femmes sont beaucoup moins bien représentées dans les fonctions médicales et les services généraux.

Répartition par fonction principale du sexe du personnel



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

L'âge moyen du personnel est de 42 ans (41 ans France entière). Les personnels médical et d'encadrement sont les plus âgés (52 ans en moyenne contre 50 ans en France) contrairement au personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation qui sont en moyenne plus jeunes (38 ans contre 39 en France). Il n'y a pas de différences significatives entre l'âge moyen des hommes et celui des femmes.

Le personnel a, en moyenne, 8 ans d'ancienneté dans la structure (9,6 ans pour les hommes et 7,5 ans pour les femmes). Ce qui est proche de la moyenne nationale (7 ans en France).

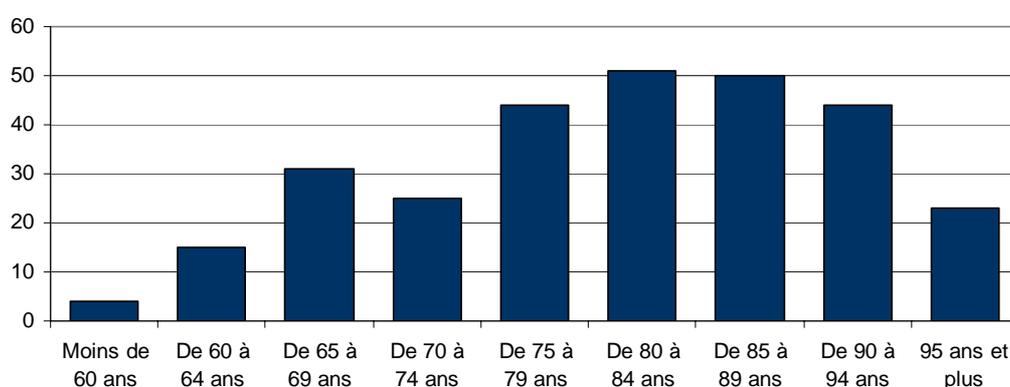
## LES SORTIES

- **287 personnes ont quitté un établissement pour personnes âgées en 2007**

Au cours de l'année 2007, 287 personnes âgées ont quitté l'établissement dans lequel elles étaient hébergées. Ce sont des femmes à 61 %. 25 personnes ont quitté une USLD et 262 une maison de retraite.

Les sorties d'EHPA concerne principalement les personnes âgées de 75 ans et plus (74 %). C'est dans la classe d'âge de 80 à 84 ans que l'on compte le plus de sorties (51 soit 18 %), il s'agit alors principalement de décès.

Répartition des résidents en EHPA sortis en 2007 selon l'âge



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

- **2 sorties sur 3 consécutives à un décès**

Au cours de l'année 2007, une majorité des sorties enregistrées est consécutive à un décès survenu le plus souvent dans l'établissement (62 % des sorties) mais aussi lors d'une hospitalisation (15 %). On constate que les retours à domicile ne sont pas exceptionnels, ils concernent 17 % des sorties.

La part de ces différentes destinations varie nettement selon le type d'établissement. En USLD, 23 sorties sur 25 sont consécutives au décès de la personne âgée dans l'établissement.

## Destination et motifs de sorties des résidents en EHPA en 2007

	Maisons de retraite		USLD		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ne sait pas	2	0,8%	0	0%	2	0,7%
Domicile privé ou d'un proche	49	18,7%	1	4,0%	50	17,4%
Accueil familial agréé	3	1,1%	1	4,0%	4	1,4%
Maison de retraite	8	3,1%	0	0,0%	8	2,8%
Unité de court séjour (médecine, chirurgie)	1	0%	0	0,0%	1	0,3%
Etablissement psychiatrique ou service psychiatrique d'un établissement de santé	2	1%	0	0,0%	2	0,7%
Décès dans l'établissement	155	59,2%	23	92,0%	178	62,0%
Décès lors d'une hospitalisation	42	16,0%	0	0,0%	42	14,6%
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>287</b>	<b>100%</b>

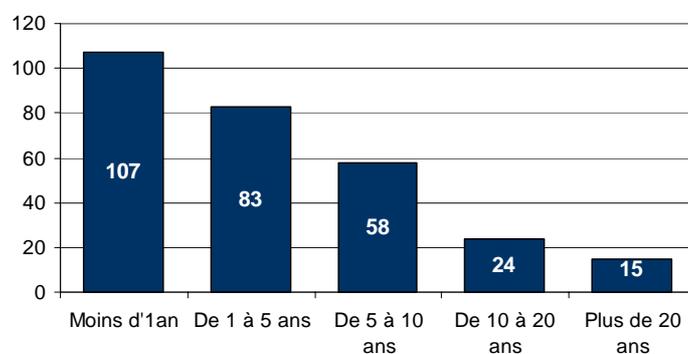
- **37 % de la clientèle hébergée a été prise en charge moins d'un an**

Avant leur sortie en 2007, les personnes âgées ont séjourné en moyenne 4 ans et 10 mois dans le même EHPA. La durée moyenne du séjour reste inchangée depuis 2003 (4 ans et 4 mois en moyenne).

Pour la moitié d'entre eux, leur séjour a été inférieur à 2 ans.

10 % des personnes âgées sorties en 2007 étaient en hébergement temporaire, ce qui explique la forte proportion de durée de séjour inférieur à un an.

### Répartition de la clientèle sortie en 2007 selon la durée totale de l'hébergement



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

La durée moyenne de prise en charge varie selon le type d'établissement. A la Réunion, c'est en maisons de retraite que les personnes sont prises en charge le plus longtemps (5 ans en moyenne contre 3 ans en USLD).

Les hommes ne séjournent pas moins longtemps que les femmes en moyenne mais ils sont plus jeunes lors de la sortie. Leur âge moyen est de 76,9 ans contre 83,3 ans pour les femmes.

## SYNTHESE

Au 31 décembre 2007, 19 établissements hébergent des personnes âgées à la Réunion : 17 maisons de retraites et 2 USLD pour un total de 12 EHPAD.

Les EHPA ont une capacité de 1 150 places et accueillent 1 110 personnes âgées au moment de l'enquête (1 124 en comptant les personnes en accueil de jour).

Le taux d'équipement s'élève à 47 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus dans l'ensemble du département, ce qui est nettement moins qu'en France entière (127).

Seulement 1,2 % des Réunionnais de 60 ans et plus sont hébergés en EHPA.

Les deux tiers des résidents en EHPA sont des femmes.

Elles sont plus nombreuses aux âges élevés. Les hommes sont en supériorité numérique avant 70 ans.

Les femmes hébergées en institution ont en moyenne 81,2 ans contre 72,8 ans pour les hommes. L'âge moyen des résidents est plus faible en USLD (67 ans) qu'en maisons de retraite (79 ans).

Les femmes entrent en EHPA plus tardivement que les hommes : à 75,7 ans en moyenne contre 68 ans pour les hommes. On observe une différence également entre les maisons de retraites et les USLD, les entrées se font respectivement à 73,6 ans et 63,7 ans.

De manière générale, l'entrée en institution a reculé de 5 ans depuis 2003.

Le degré de dépendance des résidents est variable selon leur âge et leur sexe.

82 % des personnes hébergées âgées de 60 à 69 ans sont dépendantes (GIR 1 à 4) contre 94 % à 90 ans et plus.

Les femmes sont dépendantes plus tard que les hommes (en moyenne à 82 ans contre 75 ans pour les hommes).

C'est dans les USLD que la proportion de personnes dépendantes est la plus forte.

On dénombre 287 sorties d'EHPA au cours de l'année 2007 : 3 sorties sur 4 sont consécutives à un décès et 17 % à un retour à domicile.

L'effectif du personnel est de 827 au 31/12/2007, soit 747 équivalents temps plein.

Le taux d'encadrement est de 65 personnes ETP pour 100 places. Si l'on prend en compte uniquement les fonctions directement en contact avec les personnes âgées hébergées, le taux d'encadrement est de 36 personnes ETP pour 100 places.

Le personnel des EHPA est très féminisé (77 % de femmes) notamment le personnel paramédical soignant (80 % de femmes) et dans les fonctions éducatives, pédagogiques, sociales et d'animation (85 % de femmes).



# **ANNEXE**

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

<b>ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS.....</b>	<b>26</b>
Activité des établissements.....	27
Accueil des personnes âgées.....	28
Descriptif de l'établissement.....	29
Description des espaces privatifs.....	30
<b>PERSONNEL.....</b>	<b>31</b>
Répartition du personnel selon la fonction principale exercée.....	32
Répartition du personnel selon la fonction exercée et le sexe.....	33
Répartition du personnel selon l'âge et le sexe.....	35
Répartition et âge moyen du personnel selon la fonction principale exercée.....	36
Répartition du personnel selon le statut.....	37
<b>PERSONNES AGEES HEBERGEES.....</b>	<b>38</b>
Répartition des personnes âgées selon l'âge et le sexe.....	39
Répartition des personnes âgées selon le degré de dépendance.....	40
Répartition des personnes âgées selon le degré de dépendance, l'âge et le sexe.....	41
Répartition des personnes âgées selon l'incapacité et le type d'hébergement.....	42
Répartition des personnes âgées selon le type d'habitation antérieur.....	43
Répartition des personnes âgées selon la situation familiale.....	44
Répartition des personnes âgées selon le type de protection juridique.....	45
Répartition des personnes âgées selon l'ancienneté dans l'établissement.....	46
<b>SORTIES DEFINITIVES DES EHPA.....</b>	<b>47</b>
Répartition des personnes âgées sorties par établissement.....	48
Répartition des personnes âgées selon la destination de sortie.....	49
Répartition des personnes âgées sorties selon l'âge et le sexe.....	50
Répartition des personnes âgées sorties selon la durée de l'hébergement.....	51
<b>SYNTHESE.....</b>	<b>52</b>

# ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

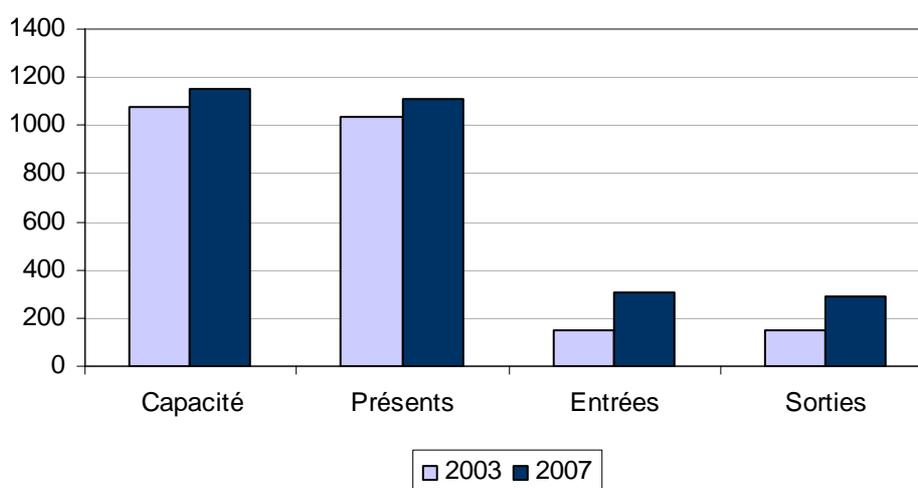
# ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

Entre 2003 et 2007, le nombre d'établissements hébergeant des personnes âgées à la Réunion est passé de 16 à 19.

On constate en parallèle que la capacité installée des établissements a augmenté de 77 lits pour arriver à un total de 1150 places disponibles en 2007.

De même, on note un effectif présent plus important.

**Accueil des personnes âgées au 31/12/2003 et au 31/12/2007**



**Accueil des personnes âgées au 31/12/2007**

	2003	2007	Evolution
Nombre d'établissements	16	19	18,75%
Capacité installée	1073	1150	7,18%
Effectif Présent	1037	1110	7,04%
Effectif en accueil de jour	0	15	-
Taux d'occupation	96,6%	96,5%	-0,13%
Entrées	146	303	107,5%
Sorties définitives	145	287	97,93%

# ACCUEIL DES PERSONNES AGEES

Au moment de l'enquête, les deux tiers des établissements (12 sur 19) à la Réunion ont signé une convention tripartite et sont donc des établissements pour personnes âgées dépendantes. La totalité de leurs places sont médicalisées.

## Accueil des personnes âgées au 31/12/2007

	A signé une convention tripartite	Capacité d'accueil	Effectif total	Effectif de moins de 60 ans	Age moyen hébergés	% de personnes âgées dépendantes*	Effectif personnel	Taux d'encadrement**
<b>Maisons de retraite privée à but lucratif</b>								
E.H.P.A.D. Le Moutardier (St Benoit)	Oui	46	66	2	74,1	63,6%	45	96
<b>Maison de retraite privée à but non lucratif</b>								
E. H. P. A. D. Résidence Les Alizes	Oui	80	89	0	79,9	93,3%	68	73
E.H.P.A.D. Les Lataniers (Possession)	Oui	61	58	0	80,5	91,4%	55	75
Maison Retraite Notre Dame De La Paix	Non	12	11	0	84,4	100,0%	12	100
Maison de retraite Les Pétales (EHPAD)	Oui	183	178	0	76,6	96,1%	92	48
E.H.P.A.D. Saint-François d'assise	Oui	120	114	0	81,1	91,2%	66	52
Foyer de La Clémence	Non	32	26	0	85,1	34,6%	18	56
Foyer du Sacre Coeur	Non	58	56	1	84,5	NC	22	35
E.H.P.A.D. Asteria	Oui	72	72	0	81,2	94,4%	62	68
E. H. P. A. D. Clovis Hoarau	Non	84	81	0	81,3	93,6%	86	78
Foyer-Hospice Albert Barbot	Non	15	15	4	62,9	53,3%	18	113
<b>Total</b>		<b>717</b>	<b>700</b>	<b>5</b>		<b>85%</b>	<b>499</b>	
<b>Maisons de retraite publiques</b>								
E.H.P.A.D. Les Hibiscus (EPSMR)	Non	23	21	12	62,0	100,0%	22	92
E.H.P.A.D. Village 3 <sup>ème</sup> âge St André	Oui	72	72	0	81,7	81,9%	72	88
Maison de retraite Béthanie	Non	24	20	0	82,8	45,0%	14	47
Maison de retraite GHSR Saint-Louis	Oui	50	41	1	77,2	58,5%	25	50
Maison de retraite Gabriel Martin	Oui	60	58	1	77,6	74,1%	39	60
Maison de retraite GHSR Saint-Joseph	Oui	79	55	2	77,0	83,6%	36	46
<b>Total</b>		<b>308</b>	<b>267</b>	<b>16</b>		<b>75,7%</b>	<b>208</b>	
<b>Unités de soins longue durée publiques</b>								
Soins Longue Durée	Oui	49	48	18	64,3	100%	43	87
Soins de Longue Durée	Oui	30	29	7	71,1	100%	32	102
<b>Total</b>		<b>79</b>	<b>77</b>	<b>25</b>		<b>100%</b>	<b>75</b>	
<b>Total</b>		<b>1150</b>	<b>1110</b>	<b>48</b>	<b>78,1</b>	<b>89%</b>	<b>827</b>	<b>65</b>

\*GIR inférieure à 4

\*\*Nombre d'ETP pour 100 places installées

# DESCRIPTIF DE L'ETABLISSEMENT

	Propriétaire	Nombre de chambres			
		1 lit	2 lits	3 lits	Total
<b>Maisons de retraite privée à but lucratif</b>					
E.H.P.A.D. Le Moutardier (St Benoit)	Autre propriétaire privé	46	20	0	66
<b>Maison de retraite privée à but non lucratif</b>					
E.H.P.A.D. Résidence Les Alizes	Fondation	70	10	0	80
E.H.P.A.D. Les Lataniers (Possession)	Fondation	53	4	0	57
Maison de retraite Notre Dame de la Paix	Autre propriétaire privé	12	0	0	12
Maison de retraite Les Pétales (EHPAD)	Fondation	34	61	9	104
E.H.P.A.D. Saint-François d'Assise	Association loi 1901	58	22	5	85
Foyer de La Clémence	Autre propriétaire privé	32	0	0	32
Foyer du Sacre Coeur	Autre propriétaire privé	58	0	0	58
E.H.P.A.D. Asteria	Bailleur HLM	70	2	0	72
E.H.P.A.D. Clovis Hoarau	Bailleur HLM	88	2	0	90
Foyer-Hospice Albert Barbot	Fondation	11	2	0	13
<b>Maisons de retraite publiques</b>					
E.H.P.A.D. Les Hibiscus (EPSMR)	Etablissement public de santé	6	3	4	13
E.H.P.A.D. Village 3 <sup>ème</sup> Age St André	Collectivité territoriale	0	38	0	38
Maison de retraite Béthanie	Collectivité territoriale	24	0	0	24
Maison de retraite GHSR Saint-Louis	Etablissement public de santé	38	6	0	44
Maison de retraite Gabriel Martin	Etablissement public de santé	24	18	0	42
Maison de retraite GHSR Saint-Joseph	Etablissement public de santé	40	20	0	60
<b>Unités de soins longue durée publiques</b>					
Soins longue durée	Etablissement public de santé	1	6	12	19
Soins de longue durée	Etablissement public de santé	4	4	6	14

## Surface habitable

	Nombre de chambres			<b>Total</b>
	1 lit	2 lits	3 lits et plus	
Inférieure ou égale à 9 m <sup>2</sup>	119	26		145
Plus de 9 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 16 m <sup>2</sup>	211	63		274
Plus de 16 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m <sup>2</sup>	223	54	13	290
Plus de 20 m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 30 m <sup>2</sup>	116	64	11	191
Plus de 30 m <sup>2</sup>		11	12	23
<b>Total</b>	669	218	36	923

# DESCRIPTION DES ESPACES PRIVATIFS

## Equipements sanitaire, confort de base et sécurité des espaces privés

	Nombre de chambres	Sanitaires		Confort		Sécurité	
		WC	Douche	Occultation des fenêtres	Climatisation fixe	Appel malade	Détection incendie
<b>Maisons de retraite privée à but lucratif</b>							
E.H.P.A.D. Le Moutardier (St Benoit)	66	56	56	56	0	66	56
<b>Maison de retraite privée à but non lucratif</b>							
E.H.P.A.D. Résidence Les Alizes	80	62	62	0	19	80	80
E.H.P.A.D. Les Lataniers (Possession)	57	57	57	57	0	0	57
Maison de retraite Notre Dame de la Paix	12	12	12	12	0	0	3
Maison de retraite Les Pétales (EHPAD)	104	70	70	183	0	0	0
E.H.P.A.D. Saint-François d'Assise	85	49	49	85	0	85	85
Foyer de La Clémence	32	11	11	11	0	0	4
Foyer du Sacre Coeur	58	58	58	0	10	58	0
E.H.P.A.D. Asteria	72	72	72	72	72	72	72
E.H.P.A.D. Clovis Hoarau	90	78	78	84	84	84	84
Foyer-Hospice Albert Barbot	13	0	0	13	0	0	0
<b>Maisons de retraite publiques</b>							
E.H.P.A.D. Les Hibiscus (EPSMR)	13	12	0	0	0	0	0
E.H.P.A.D. Village 3 <sup>ème</sup> Age St André	38	38	38	38	0	22	38
Maison de retraite Béthanie	24	24	24	24	0	24	24
Maison de retraite GHSR Saint-Louis	44	44	44	44	0	44	0
Maison de retraite Gabriel Martin	42	42	0	42	0	42	42
Maison de retraite GHSR Saint-Joseph	60	80	52	34	0	80	66
<b>Unités de soins longue durée publiques</b>							
Soins longue durée	19	19	19	19	0	19	19
Soins de longue durée	14	14	14	14	0	14	14

# PERSONNEL

## REPARTITION DU PERSONNEL SELON LA FONCTION PRINCIPALE EXERCEE

L'effectif total du personnel en exercice dans l'ensemble des établissements enquêtés est de 827 au 31 décembre 2007, alors qu'il était de 613 au 31 décembre 2003, soit une augmentation de 35 % qui est plus rapide que l'augmentation du nombre d'établissements ainsi que celle du nombre de personnes hébergées (respectivement + 19 % et + 7 %).

Ce sont *les psychologues et le personnel paramédical ou soignant* qui sont les plus nombreux en effectif (352 personnes). Ils représentent 43 % du personnel. Le taux d'encadrement est de 29 ETP pour 100 places.

Viennent ensuite *les agents de service hospitalier (public) ou agents de service (privé)*. Avec 234 personnes, ils représentent 28 % du personnel. Le taux d'encadrement est de 17 personnes pour 100 places.

Enfin, *le personnel des services généraux* représente 12 % du personnel, il compte 101 personnes et le taux d'encadrement est d'environ 8 personnes pour 100 places.

Plus d'un emploi sur deux (54 %) est au contact direct avec les résidents. En effet, si l'on exclut le personnel de direction, d'administration et des services généraux afin de mieux prendre en compte le personnel en contact avec les personnes âgées, le taux d'encadrement moyen départemental est alors de 36 personnes en ETP pour 100 places.

### Personnel selon la fonction principale exercée au 31 /12/2007

	Effectif	ETP	% ETP	Taux d'encadrement* en 2007
Personnel de Direction	44	38,78	5,2 %	3,37 %
Personnel des services généraux	101	94,3	12,7 %	8,20 %
Personnel d'encadrement	12	11,2	1,5 %	0,97 %
Personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation	69	66,12	8,9 %	5,75 %
Personnel médical	12	6,35	0,8 %	0,55 %
Psychologues, personnel paramédical ou soignant	352	331,33	44,5 %	28,81 %
Agents de service hospitalier (public) ou agents de service (privé)	234	196,31	26,4 %	17,07 %
<b>Total</b>	824	744,39	100 %	64,73 %

\* Taux d'encadrement : Somme d'ETP/capacité installée totale

## REPARTITION DU PERSONNEL SELON LA FONCTION EXERCEE ET LE SEXE

Le personnel des établissements hébergeant des personnes âgées au 31 décembre 2007 se répartit principalement selon ces fonctions :

- Les **psychologues et le personnel paramédical ou soignant** (43 % du personnel) comptent 66 % d'aides-soignants, dont 83 % sont des femmes ; 29 % d'infirmiers diplômés d'état, avec 3/4 de femmes ; 19 % de moniteurs éducateurs, avec 61 % de femmes ; et 1,4 % de masseurs Kinésithérapeutes, avec cette fois-ci une forte majorité d'hommes (91 %).
- Les **agents de service hospitalier (public) ou agents de service (privé)** (28 % du personnel) sont à 78 % des femmes.
- Le **personnel des services généraux**, quant à lui, compte 72 % d'agents de service général, avec 64 % de femmes à ce poste et 27 % d'ouvrier professionnel, emploi masculin à 74 %.

Pour les autres fonctions, on peut noter brièvement la répartition suivante :

- Le **personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation** est très féminisé puisqu'il compte par exemple 53 % d'aides medico-psychologiques, dont 95 % de femmes ou encore 26 % d'auxiliaires de vie dont 83 % de femmes.
- Le **personnel de direction, gestion et administration** compte 55 % d'agents administratifs et bureau, dont 86 % sont des femmes.
- Le **personnel d'encadrement** compte uniquement des cadres infirmier, avec 89 % de femmes à ce poste.
- Le **personnel médical** est composé pour 45 % de médecins spécialistes en gériatrie, dont 65 % sont des hommes. 42 % sont des médecins coordonateurs (63 % d'hommes), 5 % sont des généralistes, et 8 % des autres spécialistes.

## Personnel selon la fonction exercée et le sexe au 31/12/2007

	Homme			Femme			Ensemble			Taux d'encadrement global pour 100 places*
	Effectifs	ETP	% ligne	Effectifs	ETP	% ligne	Effectifs	ETP	% colonne	
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>										
	<b>5,3%</b>									
Directeur	5	4,1	57,7%	3	3,0	42,3%	8	7,1	18,3%	0,62%
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	0	0	0%	4	3,5	100%	4	3,5	9,0%	0,30%
Agents administratifs et personnel de bureau	3	3,0	14,2%	22	18,2	85,8%	25	21,2	54,6%	1,84%
Autre personnel de direction, de gestion ou d'administration	1	1,0	14,3%	6	6,0	85,7%	7	7,0	18,1%	0,61%
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>8,1</b>	<b>20,9%</b>	<b>35</b>	<b>30,7</b>	<b>79,1%</b>	<b>44</b>	<b>38,8</b>	<b>100%</b>	<b>3,37%</b>
<b>Personnel des services généraux</b>										
	<b>12,3%</b>									
Ouvrier professionnel	20	18,9	74,3%	8	6,5	25,7%	28	25,4	26,9%	2,21%
Agents de service général	7	6,0	25,0%	20	18,1	75,0%	27	24,2	25,6%	2,10%
Autre personnel des services généraux	19	18,8	41,9%	27	26,0	58,1%	46	44,8	47,5%	3,89%
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>43,7</b>	<b>46,3%</b>	<b>55</b>	<b>50,7</b>	<b>53,7%</b>	<b>101</b>	<b>94</b>	<b>100%</b>	<b>8,20%</b>
<b>Personnel d'encadrement</b>										
	<b>1,5%</b>									
Cadre infirmier	2	1,2	10,7%	10	10	89,3%	12	11,2	100,0%	0,97%
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1,2</b>	<b>10,7%</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>89,3%</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>100%</b>	<b>0,97%</b>
<b>Personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation</b>										
	<b>8,4%</b>									
Educateur spécialisé	0	0	0%	1	1	100%	1	1,0	1,5%	0,09%
Moniteur-éducateur	2	2	44,4%	3	2,5	55,6%	5	4,5	6,8%	0,39%
Aide médico-psychologique	2	1,8	5,1%	34	33,0	94,9%	36	34,8	52,7%	3,03%
Assistant de service social	0	0	0%	2	2	100%	2	2,0	3,0%	0,17%
Animateur social	1	0,5	14,3%	3	3	85,7%	4	3,5	5,3%	0,30%
Auxiliaire de vie sociale	3	3,0	17,1%	15	14,5	82,9%	18	17,5	26,5%	1,52%
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2	1,8	64,3%	1	1	35,7%	3	2,8	4,2%	0,24%
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>9,1</b>	<b>13,7%</b>	<b>59</b>	<b>57,0</b>	<b>86,3%</b>	<b>69</b>	<b>66</b>	<b>100%</b>	<b>5,75%</b>
<b>Personnel médical</b>										
	<b>1,5%</b>									
Médecin coordonnateur	3	1,7	63,0%	1	1	37,0%	4	2,7	42,5%	0,23%
Médecin spécialiste en gériatrie	4	1,9	64,9%	1	1	35,1%	5	2,9	44,9%	0,25%
Autre spécialiste	0	0	0%	2	0,5	100%	2	1	7,9%	0,04%
Médecin généraliste	1	0,3	100%	0	0	0%	1	0,3	4,7%	0,03%
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3,9</b>	<b>60,6%</b>	<b>4</b>	<b>2,5</b>	<b>39,4%</b>	<b>12</b>	<b>6,4</b>	<b>100%</b>	<b>0,55%</b>
<b>Psychologue, personnel paramédical ou soignant</b>										
	<b>42,7%</b>									
Psychologue	0	0	0%	2	1,5	100%	2	1,5	0,5%	0,13%
Infirmier diplômé d'Etat	24	23,0	23,6%	76	74,5	76,4%	100	97,5	29,4%	8,48%
Masseur Kinésithérapeute	5	4,2	91,3%	1	0,4	8,7%	6	4,6	1,4%	0,40%
Ergothérapeute	0	0	0%	4	3,7	100%	4	3,7	1,1%	0,32%
Aide-soignant	39	38,3	17,5%	194	181,0	82,5%	233	219,3	66,2%	19,07%
Autre personnel paramédical ou soignant	1	0,3	6,4%	6	4,4	93,6%	7	4,7	1,4%	0,41%
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>65,8</b>	<b>19,9%</b>	<b>283</b>	<b>265,5</b>	<b>80,1%</b>	<b>352</b>	<b>331</b>	<b>100%</b>	<b>28,81%</b>
<b>Agent de service hospitalier (public) ou agent de service (privé)</b>										
	<b>28,4%</b>									
Agent de service hospitalier (public) ou agent de service (privé)	46	43,7	22,2%	188	152,6	77,8%	234	196,3	100%	17,07%
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>43,7</b>	<b>22,2%</b>	<b>188</b>	<b>152,6</b>	<b>77,8%</b>	<b>234</b>	<b>196,3</b>	<b>100%</b>	<b>17,07%</b>
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>175,4</b>	<b>23,6%</b>	<b>634</b>	<b>569,0</b>	<b>76,4%</b>	<b>824</b>	<b>744,4</b>	<b>100%</b>	<b>64,73%</b>

\*Nombre d'ETP pour 100 places installées

## REPARTITION DU PERSONNEL SELON L'AGE ET LE SEXE

L'âge moyen du personnel des établissements hébergeant des personnes âgées au 31 décembre 2007 est de 42,2 ans (43,4 ans pour les hommes et 41,8 ans pour les femmes).

Les moins de 30 ans représentent 8,9 % de l'effectif masculin contre 14,1 % de l'effectif féminin.

### Répartition du personnel selon l'âge et le sexe au 31/12/2007

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
moins de 20 ans	1	0,5 %	1	0,2 %	2	0,2 %
20-24 ans	4	2,1 %	32	5,0 %	36	4,4 %
25-29 ans	12	6,3 %	57	8,9 %	69	8,3 %
30-34 ans	22	11,6 %	79	12,4 %	101	12,2 %
35-39 ans	23	12,1 %	83	13,0 %	106	12,8 %
40-44 ans	30	15,8 %	109	17,1 %	139	16,8 %
45-49 ans	45	23,7 %	111	17,4 %	156	18,9 %
50-54 ans	27	14,2 %	101	15,9 %	128	15,5 %
55-59 ans	19	10,0 %	51	8,0 %	70	8,5 %
60 ans et plus	7	3,7 %	13	2,0 %	20	2,4 %
<b>Total</b>	190	100 %	637	100 %	827	100 %
<b>Age moyen</b>	<b>43,42</b>		<b>41,82</b>		<b>42,19</b>	

## REPARTITION ET ÂGE MOYEN DU PERSONNEL SELON LA FONCTION PRINCIPALE EXERCEE

Le personnel médical et d'encadrement sont les plus âgés (52 ans en moyenne) contrairement au personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation qui représentent la fonction la plus jeune (38 ans en moyenne) sans différences significatives entre les hommes et les femmes.

### Répartition du personnel et moyenne d'âge au 31/12/2007

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen
Personnel de direction	9	45,0	35	39,4	44	40,6
Personnel des services généraux	46	43,3	55	42,6	101	42,9
Personnel d'encadrement	2	53,5	10	51,5	12	51,8
Personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation	10	38,8	59	38,8	69	38,8
Personnel médical	8	54,9	4	47,3	12	52,3
Psychologues, personnel paramédical ou soignant	69	41,7	283	42,2	352	42,1
Agent de service hospitalier (public) ou agent de service (privé)	46	44,4	188	41,9	234	42,4
<b>Total</b>	190	43,4	634	41,8	824	42,2

## REPARTITION DU PERSONNEL SELON LE STATUT

Au 31 décembre 2007, le personnel des établissements hébergeant des personnes âgées bénéficie à 91% d'un statut bien défini (fonction publique, conventions collectives).

### Répartition du personnel selon le statut au 31/12/2007

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Fonction publique</b>						
Titulaire	50	26,3%	90	14,1%	140	16,9%
Stagiaire	1	0,5%	4	0,6%	5	0,6%
Agent non titulaire sur emploi permanent	30	15,8%	60	9,4%	90	10,9%
Agent non titulaire sur emploi non permanent	5	2,6%	24	3,8%	29	3,5%
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>						
CDI	87	45,8%	358	56,2%	445	53,8%
CDD	7	3,7%	31	4,9%	38	4,6%
Contrat d'apprentissage	1	0,5%	2	0,3%	3	0,4%
Vacation	3	1,6%	0	0,0%	3	0,4%
<b>Contrats aidés</b>						
Contrat d'avenir	1	0,5%	23	3,6%	24	2,9%
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	5	2,6%	13	2,0%	18	2,2%
Autre contrat aidé	0	0%	4	0,6%	4	0,5%
Non réponses	0	0%	28	4,4%	28	3,4%
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>100%</b>	<b>637</b>	<b>100%</b>	<b>827</b>	<b>100%</b>

# PERSONNES AGEES HEBERGEES

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON L'ÂGE ET LE SEXE

En EHPA, les femmes sont plus nombreuses et en moyenne plus âgées.

Les établissements accueillent 63,5 % de femmes contre 36,5 % d'hommes. Les femmes ont en moyenne 81,2 ans et les hommes 72,8 ans, soit 8 ans et demi de moins.

Les plus de 80 ans représentent 63,6 % des femmes et seulement 22,9 % des hommes.

### Répartition de la clientèle adulte présente selon l'âge et le sexe au 31/12/2007

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 60 ans	32	7,8%	16	2,2%	48	4,3%
60-64 ans	38	9,3%	21	2,9%	59	5,2%
65-69 ans	83	20,2%	47	6,6%	130	11,6%
70-74 ans	82	20,0%	77	10,8%	159	14,1%
75-79 ans	81	19,8%	99	13,9%	180	16,0%
80-84 ans	40	9,8%	159	22,3%	199	17,7%
85-89 ans	37	9,0%	169	23,7%	206	18,3%
90-94 ans	12	2,9%	86	12,0%	98	8,7%
95 ans et +	5	1,2%	40	5,6%	45	4,0%
<b>Total</b>	410	100,0%	714	100,0%	1124	100,0%

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON LE DEGRE DE DEPENDANCE

Le degré de dépendance n'est pas différent selon le sexe dans la population enquêtée.

De manière générale :

- **6 personnes hébergées sur 10 sont très dépendantes (GIR 1 ou 2).** Il s'agit de personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles sont gravement altérées, et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants, ou alors de personnes qui sont confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées mais qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités courantes ou enfin de personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leur capacité de se déplacer.
- **3 personnes sur 10 sont dépendantes (GIR 3 ou 4).** C'est-à-dire que les personnes âgées ont conservées leur capacité à se déplacer mais elles nécessitent plusieurs fois par jour d'aides pour leur autonomie corporelle. Il peut s'agir également de personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement ou encore de personnes qui n'ont pas de problèmes pour se déplacer mais qu'il faut aider pour les activités corporelles ainsi que les repas.
- **1 personne sur 10 est peu ou pas dépendante (GIR 5 ou 6).** Il s'agit de personnes n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes de la vie courante ou qui assurent seules leur déplacement à l'intérieur du logement, s'alimentent et s'habillent seules mais qui nécessitent une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

### Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus selon le Groupe Iso-Ressources (GIR) au 31/12/2007

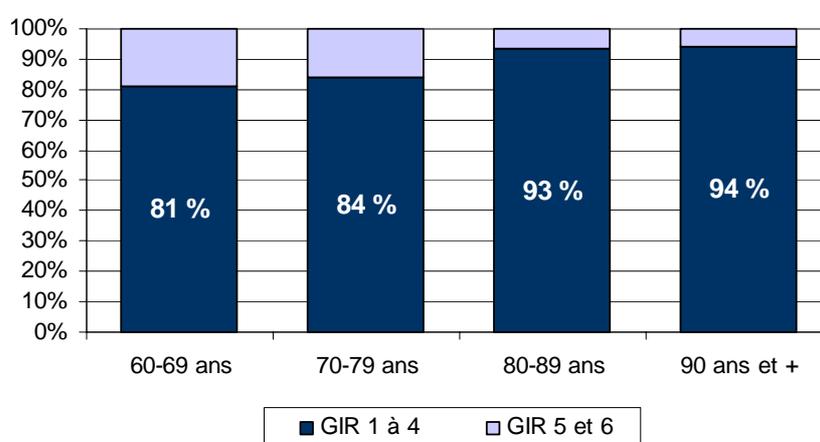
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
GIR 1	67	17,9%	159	24,6%	226	22,1%
GIR 2	136	36,3%	212	32,8%	348	34,1%
GIR 3	59	15,7%	88	13,6%	147	14,4%
GIR 4	58	15,5%	95	14,7%	153	15,0%
GIR 5	27	7,2%	44	6,8%	71	6,9%
GIR 6	28	7,5%	49	7,6%	77	7,5%
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>100%</b>	<b>647</b>	<b>100%</b>	<b>1022</b>	<b>100%</b>
Non Réponse	3		52		55	

## REPARTITION DE LA CLIENTELE HEBERGEE SELON LE DEGRE DE DEPENDANCE, L'ÂGE ET LE SEXE

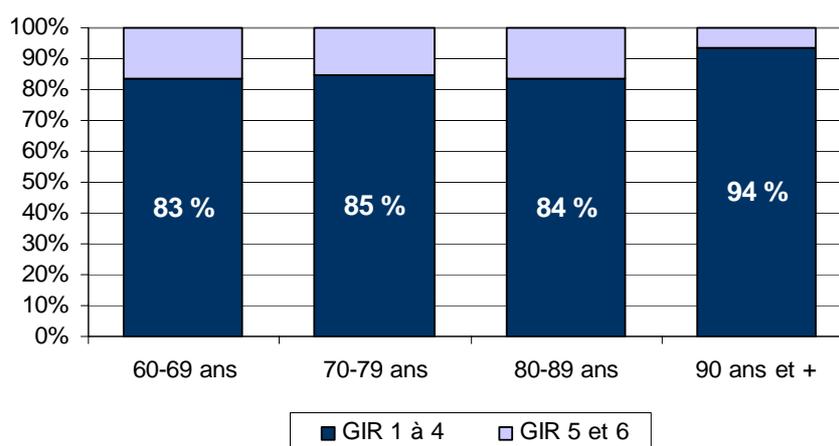
Bien que le degré de dépendance soit lié à l'âge de la personne et que les femmes soient en moyenne plus âgées, ces dernières ne sont, en général, pas moins autonomes que les hommes. 86 % des personnes âgées, homme ou femmes ont un GIR compris entre 1 et 4.

En effet, si la dépendance des hommes augmente de manière continue de 60 à 90 ans, celle des femmes reste stable en marquant un saut important autour de 90 ans.

### Répartition du degré de dépendance par âge des hommes au 31/12/2007



### Répartition du degré de dépendance par âge des femmes au 31/12/2007



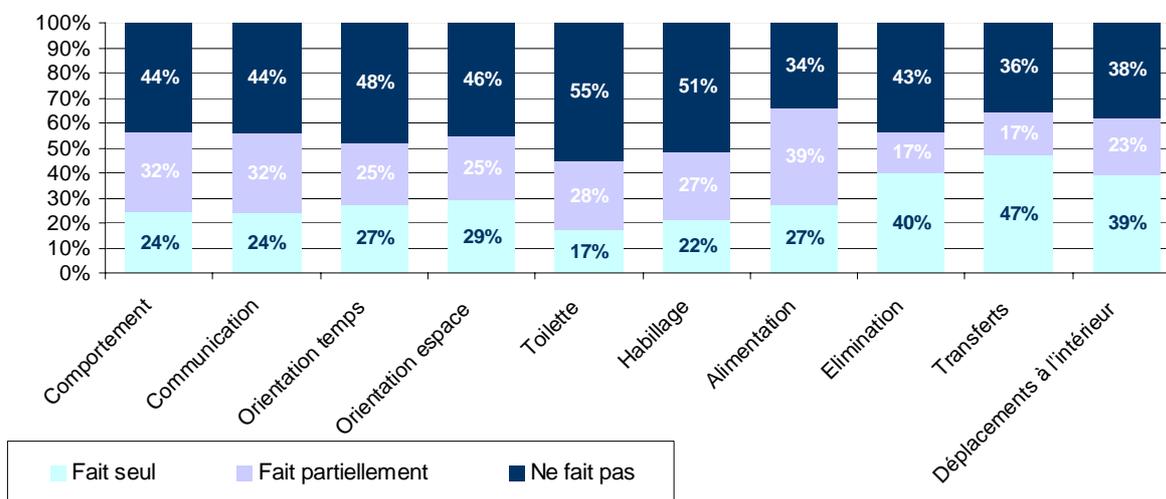
## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON L'INCAPACITE ET LE TYPE D'HEBERGEMENT

Les incapacités de la clientèle EHPA concernent surtout la toilette et l'habillement quotidiens. 57 % des résidents sont dans l'incapacité de se laver seul et 27 % y parviennent avec difficultés. L'habillement est un problème insurmontable pour 53 % des résidents et difficile pour 26 % d'entre eux.

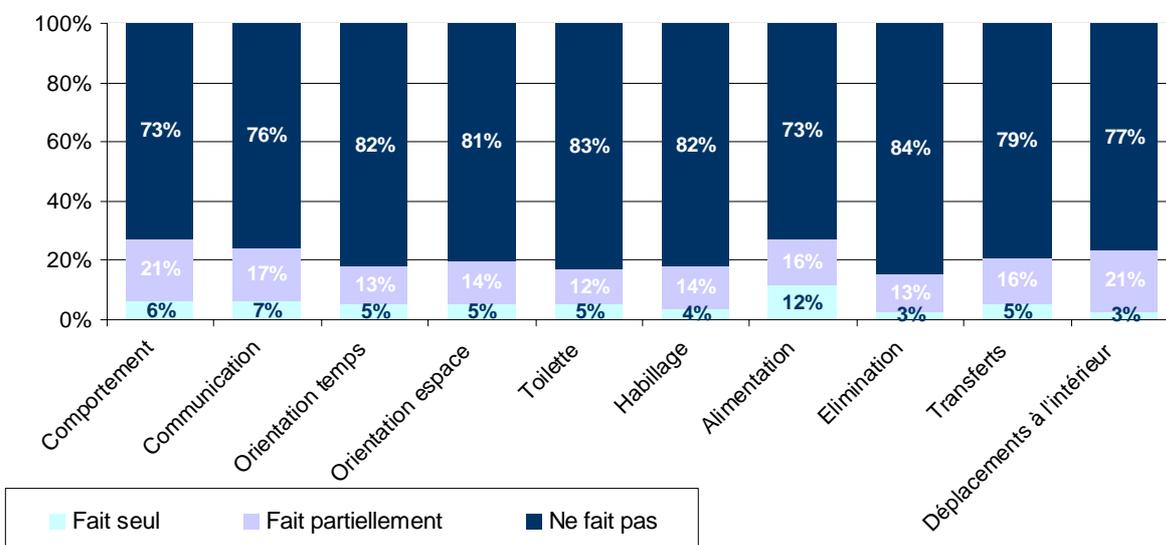
C'est pour passer de la position couchée à assise, à debout (les transferts) que les résidents ont le moins de difficultés.

Par rapport aux résidents en maisons de retraites, rares sont les personnes en USLD capables de réaliser seuls, spontanément, totalement, et correctement les gestes de la vie quotidienne.

### Incapacités des résidents en maisons de retraite



### Incapacité des résidents en USLD



## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON LE TYPE D'HEBERGEMENT ANTERIEUR

La majorité des personnes âgées (64 %) vivaient à leur domicile ou chez un proche avant leur hébergement en EHPA.

On note une différence significative entre les hommes et les femmes puisque 70 % des femmes proviennent du domicile privé contre 53 % des hommes. En effet, ces derniers viennent pour 13 % d'entre eux d'un établissement psychiatrique ou d'un service psychiatrique d'un établissement de santé, pour 10 % d'un service de soins de suite et de réadaptation d'un établissement de santé (ex : moyen séjour) et pour 9,5 % d'un établissement pour adulte handicapé.

### Répartition de la clientèle présente au 31/12/2007 selon le type d'hébergement antérieur et le sexe

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Ne sait pas</b>	6	1,5%	10	1,4%	16	1,4%
<b>Domicile privé ou d'un proche</b>	218	53,2%	501	70,2%	719	64,0%
<b>Accueil familial agréé</b>	17	4,1%	26	3,6%	43	3,8%
<b>Logement foyer</b>	5	1,2%	4	0,6%	9	0,8%
<b>Maison de retraite</b>	11	2,7%	15	2,1%	26	2,3%
<b>Unité de soins de longue durée</b>	1	0,2%	1	0,1%	2	0,2%
<b>Service de soins de suite et de réadaptation d'un établissement de santé</b>	42	10,2%	43	6,0%	85	7,6%
<b>Unité de court séjour</b>	14	3,4%	20	2,8%	34	3,0%
<b>Etablissement psychiatrique ou service psychiatrique d'un établissement de santé</b>	52	12,7%	38	5,3%	90	8,0%
<b>Etablissement pour adultes handicapés</b>	39	9,5%	48	6,7%	87	7,7%
<b>Autre</b>	5	1,2%	8	1,1%	13	1,2%
<b>Total</b>	410	100%	714	100%	1124	100%

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON LA SITUATION FAMILIALE

89 % des personnes âgées hébergées au 31 décembre 2007 sont veuves ou célibataires. Les femmes ayant une espérance de vie plus longue que les hommes, elles sont 92 % à ne pas avoir de conjoint contre 84 % pour les hommes.

Pour les personnes mariées, les effectifs sont très faibles. 12 % d'entre eux vivent dans le même établissement que leur conjoint.

### Répartition de la clientèle présente au 31/12/2007 selon la situation familiale et le sexe

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Personne sans conjoint	345	84,4%	658	92,2%	1003	89,3%
Personne dont le conjoint vit également dans l'établissement	8	2,0%	7	1,0%	15	1,3%
Personne dont le conjoint ne vit pas dans l'établissement	56	13,7%	48	6,7%	104	9,3%
Non Réponse	1	0,2%	1	0,1%	1	0,1%
<b>Total</b>	409	100%	714	100%	1123	100%

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON LE TYPE DE PROTECTION JURIDIQUE

Un peu plus de la moitié des personnes âgées en EHPA à la Réunion (52 %) sont placés sous protection juridique. Les hommes sont plus concernés (60 % contre 48 % des femmes).

Pour 21 % de la totalité des personnes âgées hébergée, la protection juridique est assurée par une association, pour 16,5 % par la famille et pour 13 % elle est assurée par un préposé d'un établissement.

### Répartition de la clientèle présente au 31/12/2007 selon le type de protection juridique

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ne sais pas	0	0,0%	2	0,3%	2	0,2%
Non, aucune mesure	166	40,5%	370	51,8%	536	47,7%
Mesure assurée par la famille	53	12,9%	132	18,5%	185	16,5%
Mesure assurée par un préposé de l'établissement	52	12,7%	59	8,3%	111	9,9%
Mesure assurée par un préposé d'un autre établissement	19	4,6%	19	2,7%	38	3,4%
Mesure assurée par une association	112	27,3%	126	17,6%	238	21,2%
Mesure assurée par un tuteur privé	7	1,7%	6	0,8%	13	1,2%
Autre (CCAS...)	1	0,2%	0	0,0%	1	0,1%
<b>Total</b>	410	100%	714	100%	1124	100%

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON L'ANCIENNETE DANS L'ETABLISSEMENT

Les personnes âgées sont, en moyenne, accueillies dans leur établissement depuis 5 ans. Les femmes sont accueillies, en moyenne, depuis 5,5 ans alors que les hommes depuis 4,8 ans.

En effet, on peut constater que la part des femmes présente depuis moins d'un an représente 18 % contre 24 % pour les hommes. A contrario les hommes accueillies depuis 10 ans et plus représentent 12 % contre 17,5 % chez les femmes.

### Répartition de la clientèle présente au 31/12/2007 selon leur ancienneté dans l'établissement et le sexe

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Moins de 1 an</b>	98	23,9%	128	17,9%	226	20,1%
<b>1 à 4 ans</b>	144	35,1%	283	39,6%	427	38,0%
<b>5 à 9 ans</b>	117	28,5%	173	24,2%	290	25,8%
<b>10 à 14 ans</b>	27	6,6%	68	9,5%	95	8,5%
<b>15 à 19 ans</b>	9	2,2%	20	2,8%	29	2,6%
<b>Plus de 20 ans</b>	13	3,2%	37	5,2%	50	4,4%
<b>Non réponse</b>	2	0,5%	5	0,7%	7	0,6%
<b>Total</b>	410	100%	714	100%	1124	100%

# SORTIES DEFINITIVES DES EHPA

## REPARTITION DE LA CLIENTELE SORTIE PAR ETABLISSEMENT

Au cours de l'année 2007, 287 personnes hébergées sont sorties d'EHPA.

### Sorties des personnes âgées du 01/01/2007 au 31/12/2007

	Effectif
<b>Maisons de retraite privée à but lucratif</b>	
E.H.P.A.D. Le Moutardier (St Benoit)	7
<b>Maison de retraite privée à but non lucratif</b>	
E. H. P. A. D. Résidence Les Alizes	23
E.H.P.A.D. Les Lataniers (Possession)	13
Maison de Retraite Notre Dame De La Paix	2
Maison de Retraite Les Pétales (EHPAD)	35
E.H.P.A.D. Saint-François D'assise	19
Foyer de La Clémence	3
Foyer du Sacre Coeur	14
E.H.P.A.D. Asteria	45
E. H. P. A. D. Clovis Hoarau	35
Foyer-Hospice Albert Barbot	2
<b>Maisons de retraite publiques</b>	
E.H.P.A.D. Les Hibiscus (EPSMR)	2
E.H.P.A.D. Village 3 <sup>eme</sup> Age St Andre	15
Maison de Retraite Bethanie	9
Maison de retraite GHSR Saint-Louis	7
Maison de retraite Gabriel Martin	15
Maison de retraite GHSR Saint-Joseph	16
<b>Unités de soins longue durée publiques</b>	
Soins Longue Durée	14
Soins de Longue Durée	11

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SELON LA DESTINATION DE SORTIE

Les sorties d'EHPA ne sont pas toutes consécutives au décès du résident. Si tel est bien le cas pour 77% des sorties (décès dans l'établissement ou lors d'une hospitalisation), on constate que les retours à domicile ne sont pas exceptionnels (17 % des cas).

### Destination de sortie des personnes âgées selon le sexe

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ne sait pas	2	1,8%	0	0%	2	0,7%
Domicile privé ou d'un proche	13	11,6%	37	21,1%	50	17,4%
Accueil familial agréé	3	2,7%	1	0,6%	4	1,4%
Maison de retraite	2	1,8%	6	3,4%	8	2,8%
Unité de court séjour (médecine, chirurgie)	0	0%	1	0,6%	1	0,3%
Etablissement psychiatrique ou service psychiatrique d'un établissement de santé	0	0%	2	1,1%	2	0,7%
Décès dans l'établissement	73	65,2%	105	60,0%	178	62,0%
Décès lors d'une hospitalisation	19	17,0%	23	13,1%	42	14,6%
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>	<b>175</b>	<b>100%</b>	<b>287</b>	<b>100%</b>

En Unité de soins longue durée, cependant, 23 sorties sur 25 sont consécutives au décès de la personne âgée dans l'établissement.

### Destination et motifs de sorties des EHPA

	Maisons de retraite		USLD		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ne sait pas	2	0,8%	0	0%	2	0,7%
Domicile privé ou d'un proche	49	18,7%	1	4,0%	50	17,4%
Accueil familial agréé	3	1,1%	1	4,0%	4	1,4%
Maison de retraite	8	3,1%	0	0,0%	8	2,8%
Unité de court séjour (médecine, chirurgie)	1	0%	0	0,0%	1	0,3%
Etablissement psychiatrique ou service psychiatrique d'un établissement de santé	2	1%	0	0,0%	2	0,7%
Décès dans l'établissement	155	59,2%	23	92,0%	178	62,0%
Décès lors d'une hospitalisation	42	16,0%	0	0,0%	42	14,6%
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>287</b>	<b>100%</b>

## REPARTITION DES PERSONNES AGEES SORTIES SELON L'ÂGE ET LE SEXE

On remarque que les hommes sortent plus jeunes que les femmes. La moyenne d'âges des hommes lors de la sortie est de 76,9 ans contre 83,3 ans pour les femmes.

### Répartition de la clientèle sortie selon l'âge et le sexe entre le 01/01/2007 et le 31/12/2007

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 60 ans	3	2,7 %	1	0,6 %	4	1,4 %
60-69 ans	23	20,5 %	23	13,1 %	46	16,0 %
70-79 ans	41	36,6 %	28	16,0 %	69	24,0 %
80-89 ans	34	30,4 %	67	38,3 %	101	35,2 %
90 ans et +	11	9,8 %	56	32,0 %	67	23,3 %
<b>Total</b>	112	100 %	175	100 %	287	100 %

## REPARTITION DE LA CLIENTELE SORTIE SELON LA DUREE DE L'HEBERGEMENT

Avant leur sortie en 2007, les personnes âgées sont restées en moyenne 4 ans et 10 mois dans le même EHPA. Il n'y a aucune différence significative entre les hommes et les femmes. Cependant, si l'on exclut les sorties de personnes en hébergement temporaire, alors la durée moyenne d'hébergement avant la sortie est de 5 ans et 2 mois.

### Répartition de la clientèle sortie selon la durée totale de l'hébergement et le mode d'hébergement

	Hébergement permanent		Hébergement temporaire		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
moins d'1an	76	29,7 %	31	100 %	107	37,3 %
1 à 5 ans	83	32,4 %	0	0 %	83	28,9 %
5 à 10 ans	58	22,7 %	0	0 %	58	20,2 %
10 à 20 ans	24	9,4 %	0	0 %	24	8,4 %
plus de 20 ans	15	5,9 %	0	0 %	15	5,2 %
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>100 %</b>	<b>31</b>	<b>100 %</b>	<b>287</b>	<b>100 %</b>

# SYNTHESE

L'enquête nationale EHPA 2007 réalisée auprès de chaque établissement hébergeant des personnes âgées décrit leur situation (structure, activités, personnel, clientèle) au 31 décembre 2007. A La Réunion, cette enquête a concerné 19 établissements. Les principales conclusions sont ici résumées :

## ETABLISSEMENTS

- La capacité installée de l'ensemble de ces établissements passe de 1073 lits ou places en 2003 à 1150 en 2007.
- On note une progression de 7 % des effectifs présents pour l'ensemble des établissements, équivalente à l'augmentation de la capacité installée.

## PERSONNEL

- L'effectif total du personnel en exercice dans l'ensemble des établissements enquêtés est de 827 au 31 décembre 2007, soit un taux d'encadrement de 65 personnes en ETP pour 100 places.
- Les psychologues et le personnel paramédical ou soignant représente 43 % du personnel.
- 82 % du personnel est employé en CDI ou titulaire ou agent non titulaire sur emploi permanent.

## PERSONNES AGEES HEBERGEES

- Les établissements accueillent plus de femmes : 63,5 % en 2007.
- Les femmes hébergées sont plus âgées que les hommes. Elles ont en moyenne 81 ans contre 73 ans pour les hommes.
- 6 personnes hébergées sur 10 sont très dépendantes.
- Les résidents en maisons de retraite sont plus autonomes que les résidents en USLD. De manière générale, c'est pour la toilette et l'habillage que les personnes âgées ont le plus de difficultés puisque 84 % d'entre elles sont dans l'incapacité d'y parvenir entièrement seules.
- 9 personnes âgées sur 10 n'ont pas de conjoint au 31/12/2007.

## SORTIES DEFINITIVES DES EHPA

- Les personnes âgées quittent l'établissement en moyenne à 80,8 ans (76,9 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes).
- Le motif de sortie d'EHPA est pour 77 % des personnes un décès (92 % en USLD). Le retour au domicile concerne 17 % des sorties.
- Mis à part les sorties consécutives à un hébergement temporaire, les personnes sont restées en moyenne 5 ans dans le même établissement avant leur sortie définitive.

**Service Etudes et Statistiques  
DRASS de La Réunion  
Mai 2009**